

SYNTHESE DE LA JOURNÉE D'INTERVENTION

Public

Bénévoles ou salarié.es de la formation linguistique auprès de personnes migrantes.

Objectifs

- Connaître les publics en difficulté linguistique : alphabétisation, illettrisme, Français Langue Etrangère, français langue d'intégration.
- Développer ses compétences de formateur bénévole dans l'accompagnement et la formation des migrants : approche des méthodes, outils, supports, démarches pédagogiques...
- Savoir construire une progression pédagogique, élaborer une séquence pédagogique, animer une séance.

Méthodologie utilisée

Alternance de démonstrations numériques et de mises en pratique *via* des ateliers en sous-groupes.

Programme de la formation

Journée 1 : Je comprends le contexte

- Le public (profils, niveaux, besoins...)
- Le contrat pédagogique
- La démarche pédagogique (CECRL, approche actionnelle, compétences à travailler...)
- La place de l'oral, de l'écrit et de la compétence culturelle

Journée 2 : Je prépare mon atelier

- La définition des objectifs et des contenus
- Les ressources (méthodes et manuels, documents authentiques...)
- Elaboration d'une séquence pédagogique et progression

Journée 3 : J'anime mon atelier

- Retour sur l'intersession et la mise en pratique
- Quelques techniques d'animation
- Quelques techniques pour gérer l'hétérogénéité
- Sensibilisation à l'évaluation et l'auto-évaluation

BILAN QUALITATIF ET QUANTITATIF

16 participant-e-s

18h heures de formation sur 3 jours

12 associations de 4 départements représentées (60, 63, 75, 95)

14 évaluations recueillies, 100% de satisfaction (voir détail évaluation en fin de compte-rendu)

Soutien

Cette formation a pu être réalisée grâce au soutien de la Ville de Paris et de la Région Ile-de-France.

1^{ère} journée : Je comprends le contexte

1. Introduction

Recueil des attentes quant à la formation

Présentations croisées

a. Les migrants, de qui parle-t-on ?

Rappel terminologique migrants/primo-arrivant...

b. Présentation des participants

Les participant(e)s à la formation reçoivent des publics très variés. Cette diversité s'exprime à travers les nationalités, les âges, les niveaux de langue... Si cette diversité apparaît comme une richesse, elle renvoie aussi à la gestion de l'hétérogénéité, qui est une problématique soulevée régulièrement par les formateurs/trices. D'autres problématiques ont été soulevées : l'évaluation des apprenant(e)s, le choix des manuels, l'appropriation d'outils et de méthodes, la structuration du cours, l'animation du groupe et le souci de stimuler l'intérêt de toutes et tous...

c. Présentation de Valérie Skirka, formatrice

Valérie Skirka est formatrice de formateurs. En 2012, elle a créé l'organisme de formation Etre et Savoirs. Son expérience en France et à l'étranger l'a amenée à rédiger l'ouvrage *Bagages*, aux Editions AFTAM/Coallia, en 2009.

Cet ouvrage est un manuel très pratique, à destination des formateurs/trices. Toutes les démarches de la vie quotidienne y sont traitées : scolarité, administration, démarches postales...

Parallèlement à son activité de formatrice de formateurs/trices, Valérie Skirka continue d'animer des ateliers auprès d'apprenant(e)s. L'intérêt personnel pour l'enseignement et le désir de conserver une expérience de terrain sont les deux principales raisons de ce double engagement, auprès des formateurs/trices et des apprenant(e)s.



2. Questions de terminologie

- **Français Langue Etrangère (FLE)** : renvoie à l'apprentissage du français par un public non francophone scolarisé dans son pays d'origine.
- **Alphabétisation** : renvoie à l'apprentissage du français par un public pas ou peu scolarisé dans son pays d'origine. Pour ce public, l'atelier de français (alphabétisation) est souvent le premier contact avec l'écrit, la numérotation, les repères dans l'espace et dans le temps...
Exemple : l'espace graphique n'est pas ou peu connu ; la personne ne sait pas où écrire dans un cahier.
- **Illettrisme** : « On parle d'illettrisme pour des personnes qui, après avoir été scolarisées en France, n'ont pas acquis une maîtrise suffisante de la lecture, de l'écriture, du calcul, des compétences de base, pour être autonomes dans les situations simples de la vie courante. Il s'agit pour elles de réapprendre, de renouer avec la culture de l'écrit, avec les formations de base, dans le cadre de la politique de lutte contre l'illettrisme. » (ANLCI) – scolarisées en France ou en français.
- **Français Langue d'Intégration (FLI)** : sorti en 2011-2012, dérivé du FLE, le FLI caractérise le public qui a pour but de vivre et de s'installer durablement en France. Par l'apprentissage du français, il s'agit de favoriser l'intégration sociale, économique et citoyenne de la personne (codes sociaux, valeurs de la République, droits et devoirs...). C'est la terminologie aujourd'hui utilisée pour désigner les publics « alpha » (non-scolarisés) et les publics « FLE » (scolarisés) vivant en France. L'intérêt était de s'éloigner du FLE, de montrer qu'il y a une différence entre enseigner le français à des personnes à l'étranger et des personnes étrangères en France.

De qui parle-t-on ?

OFII : l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration. Cet organisme sous tutelle du Ministère de l'intérieur, a la responsabilité de l'accueil et de l'intégration des migrants durant les cinq premières années de leur séjour. Il a également pour mission l'accueil des demandeurs d'asile, les aides au retour, la lutte contre le travail illégal.

OFPRA : l'Office Français de Protection des Réfugiés et Apatride. Cet organisme a pour mission d'accorder l'asile (reconnaissance de la qualité de réfugié OU bénéficiaire de la protection subsidiaire) ou de reconnaître la qualité d'apatride.

3. Le profil des apprenant(e)s

Hétérogénéité d'âge, sexe, scolarisation antérieure, parcours migratoire, nationalités, Langue maternelle (importante à valoriser), réseau social, projets
Tout cela conditionne aussi les apprentissages.

4. Les niveaux en langue : le Cadre Européen Commun de Référence des Langues (CECRL)

Il y a 6 niveaux dans le Cadre Européen Commun de Référence des Langues : A1, A2, B1, B2, C1, C2.

Le niveau A1.1 est une subdivision du niveau A1.

Pour évaluer le niveau d'une personne, **5 compétences** sont appréciées : Compréhension orale, compréhension écrite, production orale en continu et interaction orale, et production écrite.

A1 : peut se présenter

A2 : peut raconter, maîtrise le passé

B1 : peut se débrouiller dans les situations imprévisibles, peut justifier

B2 : actualité, abstraction, niveau de l'argumentation

Niveau requis pour... :

- L'acquisition du premier titre de séjour (titre de séjour pluriannuel) : A1
- L'acquisition de la carte de séjour de 10 ans : A2
- L'acquisition de la nationalité : B1 à l'oral

Des diplômes ont été établis pour valider les niveaux :

C'est le Centre International d'Etudes Pédagogiques (CIEP) qui s'occupe de ces diplômes.

- DILF : niveau A1.1 – 70% d'oral, 30% d'écrit.
- DELF : niveaux A1, A2, B1, B2 - 50% d'oral, 50% d'écrit.
- DALF : niveaux C1, C2

On trouve le DELF généraliste « *tout public* » et le DELF professionnel, qui peut être plus intéressant pour les apprenants qui cherchent ou qui ont un travail.

Le CECR

A1.1

L'apprenant / utilisateur de A1.1 peut comprendre quelques expressions familières et quotidiennes utilisées dans des situations de communication très récurrentes ainsi que des énoncés très simples visant à satisfaire certains besoins concrets de la vie sociale. Il peut en utiliser certains. Peut s'identifier et répondre à des questions concernant, par exemple, sa nationalité, son âge, son état civil, sa profession, son lieu d'habitation,... et, éventuellement, poser lui-même des questions de ce type à quelqu'un de non totalement inconnu ou dans une interaction administrative ou de service prévisible. Peut participer à une interaction ordinaire, au moins partiellement, au moyen d'énoncés simples (centrés sur un ou deux mots), en ayant aussi recours à sa langue première ou à d'autres langues acquises, si l'interlocuteur parle lentement et distinctement et se montre coopératif et bienveillant.

A1

Peut comprendre et utiliser des expressions familières et quotidiennes ainsi que des énoncés très simples qui visent à satisfaire des besoins concrets. Peut se présenter ou présenter quelqu'un et poser à une personne des questions la concernant – par exemple, sur son lieu d'habitation, ses relations, ce qui lui appartient, etc. – et peut répondre au même type de questions. Peut communiquer de façon simple si l'interlocuteur parle lentement et distinctement et se montre coopératif.

A2

Peut comprendre des phrases isolées et des expressions fréquemment utilisées en relation avec des domaines immédiats de priorité (par exemple, informations personnelles et familiales simples, achats, environnement proche, travail). Peut

communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'informations simple et direct sur des sujets familiers et habituels. Peut décrire avec des moyens simples sa formation, son environnement immédiat et évoquer des sujets qui correspondent à des besoins immédiats.

B1

Peut comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de choses familières dans le travail, à l'école, dans les loisirs, etc. Peut se débrouiller dans la plupart des situations rencontrées en voyage dans une région où la langue cible est parlée. Peut produire un discours simple et cohérent sur des sujets familiers et dans ses domaines d'intérêt. Peut raconter un événement, une expérience ou un rêve, décrire un espoir ou un but et exposer brièvement des raisons ou explications pour un projet ou une idée.

B2

Peut comprendre le contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits dans un texte complexe, y compris une discussion technique dans sa spécialité. Peut communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance tel qu'une conversation avec un locuteur natif ne comportant de tension ni pour l'un ni pour l'autre. Peut s'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets, émettre un avis sur un sujet d'actualité et exposer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités.

C1

Peut comprendre une grande gamme de textes longs et exigeants, ainsi que saisir des significations implicites. Peut s'exprimer spontanément et couramment sans trop apparemment avoir besoin de chercher ses mots. Peut utiliser la langue de façon efficace et souple dans sa vie sociale, professionnelle ou académique. Peut s'exprimer sur des sujets complexes de façon claire et bien structurée et manifester son contrôle des outils d'organisation, d'articulation et de cohésion du discours.

C2

Peut comprendre sans effort pratiquement tout ce qu'il/elle lit ou entend. Peut restituer faits et arguments de diverses sources écrites et orales en les résumant de façon cohérente. Peut s'exprimer spontanément, très couramment et de façon précise et peut rendre distinctes de fines nuances de sens en rapport avec des sujets complexes.

5. Les besoins des apprenant(e)s

Identifier les besoins des apprenants autour de thématiques comme les

- Transports
- Commerces/courses
- Administrations/services sociaux
- Ecole
- Santé
- ...

L'apprentissage de la langue doit se faire en contexte. Il s'agit d'identifier les besoins des apprenants, les environnements où se manifestent ces besoins, le vocabulaire associé. Une démarche contextualisée permet une meilleure compréhension, mémorisation et assimilation des informations.

6. Zoom sur l'assiduité : une problématique récurrente

Le manque d'assiduité est inhérent à la formation pour adultes et spécifiquement à ce public qui peut avoir des priorités administratives et économiques réelles. Il est intéressant de fixer quelques règles (ne pas venir avec les enfants, arriver à l'heure, prévenir en cas d'absence...). Les exigences en termes de respect des règles requièrent de les avoir préalablement exposées. Le formateur/trice pourra répéter (ou faire répéter) ces règles afin d'en favoriser l'assimilation et la mémorisation.

Importance de poser un cadre clair et porté par l'ensemble de l'équipe

2^{ème} jour de formation : Je prépare mon atelier

1. Débuter une séance

a. Avoir un rituel d'accueil

Ce temps se fait dans les 15 premières minutes de l'atelier. Il est une mise en route qui permet à chacun(e) de se mettre en condition d'apprendre : dire comment l'on va ou ce que l'on a fait la veille / parler de la météo ou d'un évènement marquant...

b. Hiérarchisation des objectifs pédagogiques

Le/la formateur/trice doit être vigilant(e) à mesurer ses exigences linguistiques. Les objectifs pédagogiques visés doivent être atteignables en fonction du niveau de la personne.



2. Organisation des séances

a. Informations générales

Il est intéressant de travailler par thématiques, ce qui permet de travailler en contexte l'écrit, l'oral, le lexique, les codes sociaux, etc...

Thématiques fédératrices : santé / mobilité / courses

On est dans une progression en spirale (et non linéaire).

Un programme annuel se décompose en séquences pédagogiques (thématiques) et chaque séquence se divise en séances pédagogiques. Il peut être intéressant de varier le format : séance en atelier, sortie pédagogique, intervention extérieure.

Atelier en sous-groupes : réalisation d'une séance pédagogique
Choisir une thématique (séquence pédagogique) et organiser une séance

Évolution d'une séance pédagogique

Quelle progression dans la formation ? Il est préférable de travailler la compréhension avant la production, l'oral avant l'écrit.

Voir le Guide du bénévole pour l'alphabétisation, page 46 : « Un exemple concret de préparation pédagogique » :

- Phase 1 : sensibilisation, entrée en matière
- Phase 2 : Exposition à la langue
- Phase 3 : Travail sur la langue, entraînement et appropriation
- Phase 4 : production en contexte
- Phase 5 : évaluation ou test

3. Les documents authentiques

a. Intérêt des documents authentiques

Les documents authentiques sont des documents qui n'ont pas été créés à des fins pédagogiques. Ce sont des documents réels, de la vie courante (journal, prospectus, affiches...).

Les documents authentiques permettent de travailler, entre autres choses, la compréhension écrite.

Outil pratique : Voir le Guide du bénévole pour l'alphabétisation, page 50 « Les écrits authentiques du quotidien »

b. Exploitation des documents authentiques

Le calendrier

Le calendrier fournit des informations sur l'histoire du pays notamment. Travailler sur cette logique calendaire permet de situer les apprenant(e)s dans un contexte socioculturel.

4. Manuels et autres ouvrages (cf. bibliographie)

3^{ème} journée : J'anime mon atelier

1. Retour d'intersession

Retour sur les activités mises en place et les difficultés rencontrées : hétérogénéité, pratique de l'oral, supports...
Présentation et co-construction d'activités autour de l'hétérogénéité, l'exploitation d'un dialogue, la communication orale, l'écrit

Fin de la formation

La formatrice et les participants échangent autour des apprentissages et des cas pratiques expérimentées lors de ces trois jours de formation.

Annexes

RÉFÉRENTIELS

- Conseil de l'Europe, Division des langues, *Cadre européen commun de référence pour les langues*, Didier, 2000
- Vicher A. et al., *Référentiel FLI (français langue d'intégration)*, Direction de l'accueil, de l'intégration et la Citoyenneté, 2011 ([en ligne](#))

DICTIONNAIRE

- Abdelkader O., *Savoir lire au quotidien*, Hachette, 2005
- Adami H., *Trait d'Union, Ecrire, Niveau 1*, Cle International, 2003
- Cuq J-P. et al., *Dictionnaire de didactique du français, ASDIFLE*, CLE International, 2003
- Etienne S., *Trait d'Union, Lire, Niveau 1*, Cle International, 2003
- Gregorieff J. et al., *Trait d'Union, Alphabétisation, Lire et écrire*, Cle International, 2008
- Iglésis Th. Et al., *Trait d'union, Lecture Ecriture, Niveau 2*, Cle International, 2006
- *Le Français dans le monde* (revue), Cleinternational
- Poissant H., *L'alphabétisation : métacognition et interventions*, De Boeck, Bruxelles, 1996

CULTURE ET CITOYENNETE

- Bourgeois R. et Terrone P., *La France des institutions*, PUG, 2001
- Carlo C., *Trait d'Union 2 : Culture et citoyenneté*, Cle International, 2006
- Grand-Clément O., *Civilisation en dialogues*, Cle International, 2008
- *Autoportrait, mon carnet personnel*, PUG ([petit outil à commander en ligne](#))

METHODES DE FLE

Toutes les méthodes FLE pour étrangers apprenant le français :

- [CIEP, « Répertoire des méthodes FLE », 2014](#)

Méthodes conçues pour les migrants en France :

- Charliac L., Motron A-C., *Trait d'Union : méthode de français pour migrants*, Cle International, 2012
- Maison des langues, *Rendez-vous en France*, 2011
- Skirka V., Varlik M., *Bagages*, Editions Coallia / Zellige, 2009

ÉVALUATION

- Roux, P-Y, *120 fiches d'évaluation*, Didier, 2001
- Tagliante C., *L'évaluation*, CLE International, Collection Didactique des langues étrangères, 2001

PREPARATION AUX CERTIFICATIONS

- 150 activités pour le... DILF A1.1 - DELF A1 – DELF A2 ... Cle international
- Réussir le... DILF A1.1 - DELF A1 – DELF A2 ... Didier
- Les clés du... DELF A1 - DELF A2 ... Maison des langues

GRAMMAIRE

- Abry D. et Chalaron M.-L., *La grammaire des premiers temps*, PUG Flem, 2000
- Eurocentres, *Exercices de grammaire en contexte, Niveau débutant, Niveau intermédiaire*, Hachette, 2000, 2001
- Grégoire M., *Grammaire progressive du français Niveau débutant, intermédiaire, avancé*, CLE International, 1997, 1998, 1999
- Vicher A., *Grammaire progressive du français pour les adolescents, niveau débutant, niveau intermédiaire*, CLE International, 2001.

CORRECTION PHONÉTIQUE

- Abry D., *Les 500 exercices de phonétique : Niveau A1-A2*, Hachette, 2009
- Bérard E., *Grammaire du français, Niveaux A1/A2*, Atelier FLE, Didier, 2007
- Charliac L et al., *Phonétique progressive du français, niveaux débutant et intermédiaire*, Cle International, 2003
- Léon M., *Exercices systématiques de prononciation française*, Hachette, 2003
- Pedoya-Guimbretière E. et Kaneman-Pougatch M., *Plaisir des sons*, Didier/Hatier, 1991

SITOGRAPHIE

- lexiquefle.free.fr
- insuf-fle.fr

Synthèse des évaluations

1/ Par quel moyen avez-vous été au courant de cette formation ?

Par mon association (10)

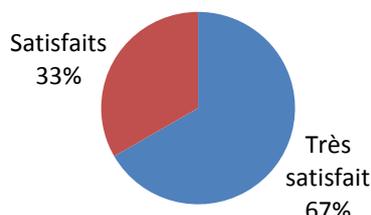
Par la lettre d'information du Programme AlphaB (2)

Par le site internet du Programme AlphaB (1)

Autre - « en faisant des recherches sur internet » (1)

2/Etes-vous satisfait de cette formation ?

Satisfaction



3/Qu'attendiez-vous de cette formation ?

« Importance de l'oral et de l'écrit »

« Des outils et une méthodologie pour animer mon atelier »

« Témoignages d'autres bénévoles, idées de structuration de cours »

4/ Un point que vous avez trouvé particulièrement intéressant ?

« Le travail en équipe sur les différentes thématiques »

« Partage des expériences »

« La diversité des approches de chaque membre du groupe »

« Mise en situation »

« Le renvoi aux neuro sciences »

« Côté ludique »

5/ La méthodologie et les supports utilisés par l'intervenante vous ont-ils semblé pertinents ?

Pertinents (8)

Très pertinents (6)

6/ Pensez-vous que cette formation vous sera utile à l'avenir ?

Très utile (7)

Utile (7)

7/ Pensez-vous partager les connaissances acquises lors de cette formation ? Si oui, à qui ?

78% oui

« Aux bénévoles de mon association lors d'une réunion »

8/ Etes-vous satisfait du format des formations ?

100% oui

Très satisfait (7)

Satisfait (7)

9/ Sur quels outils souhaiteriez-vous que Tous Bénévoles organise des formations ?

« Approfondissement pour FLE et ALPHA »

« Les technologies innovantes facilitant l'apprentissage des apprenants »

« Apprendre à lire et à écrire à l'âge adulte »

« Phonétiques selon les différentes origines »

10/ Avez-vous des suggestions et/ou propositions à faire ?

« Plus d'outils pédagogiques à employer »

« Une coupure moins longue entre le deuxième et le troisième jour de formation »